

Date	Conseil des maîtres	Directeur d'école	Psychologue scolaire	IEN de circonscription	CDO
Année n-1 (CM1)	Constat des difficultés	- rencontre avec les parents - information sur la SEGPA			
Année CM	1^{er} trimestre		Bilans psychologiques		
	Courant janvier 2025	Réunion d'un conseil des maîtres spécifique : étude de la situation de l'élève (ou des élèves) concerné(e)(s) →	Transmission à l'IEN de circonscription de la liste nominative prévisionnelle des élèves à pré-orienter	Participation aux réunions	
			Réception des familles : recueil de leur opinion Information sur la proposition retenue par le conseil des maîtres		
	Pour le 31 janvier 2025	Constitution du (ou des) dossier(s) de pré-orientation →	Transmission du (ou des) dossier(s) à l'IEN de circonscription pour avis		→ transmission à l'IEN-ASH via le tableau joint en annexe de la liste nominative prévisionnelle des élèves à pré-orienter (annexe 6A - récapitulatif de circonscription) → copie au(x) Médecin(s) de l'Education Nationale de la circonscription ou au Médecin de la CDO
	Pour le 7 février 2025				→ Transmission des dossiers à la CDO (avec avis circonstanciés)
	Entre le 17 et le 21 mars 2025				Tenue des commissions
	Pour le 28 mars 2025 délai de rigueur				Envoi des décisions aux familles
	Pour le 25 avril 2025				Après retour éventuel des avis familles : arrêt de la liste des élèves pré-orientés en SEGPA et EREA. Transmission de cette liste aux IEN des circonscriptions concernées.
	Du 28 avril au 23 mai 2025				Saisie Affelnet 6ème par les IEN ASH de la décision d'«Affectation»